

# Quel est le rôle du personnel?

Il incombe au personnel de réduire le risque d'exposition aux microbes et la propagation de ces derniers au sein de l'établissement de garde d'enfants ou de l'école. Les responsabilités des membres du personnel sont énumérées ci-après.

- **Évaluation du risque au point de service** : Avant chaque interaction, on demande au personnel d'évaluer le risque qu'une personne, qu'une situation, qu'une procédure ou qu'un processus représente pour lui-même et pour les autres membres du personnel, les enfants, les élèves, les parents ou les visiteurs, conformément à l'outil présenté à l'[Annexe B : Outil d'évaluation du risque au point de service](#).
- **Hygiène des mains** : Pratiquer l'hygiène des mains conformément aux procédures décrites à l'[Annexe C : Procédures d'hygiène des mains](#).
- **Contrôle à la source** : Choisir la bonne mesure de contrôle à la source utilisée pour contenir et empêcher la propagation des microbes.
- **Espace de soutien aux enfants et aux élèves** : Comprendre que les enfants, les élèves et les membres du personnel que l'on soupçonne d'être malades peuvent être tenus de patienter dans une zone sécurisée et réservée à cet effet jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de rentrer chez eux.
- **Technique aseptique** : Mettre en œuvre les grands principes de la technique aseptique afin d'éviter la transmission des microbes au cours d'une intervention médicale ou de l'administration des premiers soins.
- **Utilisation des EPI** : Comprendre quand et comment utiliser les EPI, ainsi que les procédures d'élimination connexes, conformément à l'[Annexe D : Guide sur l'utilisation de l'équipement de protection individuelle \(EPI\)](#).
- **Manipulation sécuritaire des objets pointus et tranchants** : Manipuler les objets pointus et tranchants en toute sécurité afin d'éviter de se blesser et de blesser d'autres personnes.
- **Nettoyage, assainissement et désinfection du matériel et de l'équipement d'apprentissage** : Suivre les procédures appropriées de nettoyage, d'assainissement et de désinfection du matériel et des équipements d'apprentissage, comme l'indique l'[Annexe E : Nettoyage, assainissement et désinfection du matériel de l'environnement](#).

- **Nettoyage, assainissement et désinfection de l'environnement d'apprentissage** : Suivre les procédures appropriées de nettoyage, d'assainissement et de désinfection des équipements et des environnements, comme l'indique l'[Annexe E : Nettoyage, assainissement et désinfection du matériel de l'environnement](#).
- **Lavage de la vaisselle** : Mettre en œuvre les procédures appropriées pour le lavage de la vaisselle, comme l'indique l'[Annexe F : Procédures de lavage de la vaisselle](#).
- **Lavage du linge** : Mettre en œuvre les procédures appropriées de lavage du linge, comme l'indique l'[Annexe G : Procédures de lavage du linge](#).
- **Gestion des bénévoles et des visiteurs** : Donner des instructions aux enfants, aux élèves, aux familles et aux visiteurs en ce qui concerne l'hygiène des mains, l'hygiène respiratoire et les autres mesures de prévention et de contrôle des infections.
- **Changements de couches et toilette** : Mettre en œuvre les procédures appropriées pour le changement de couches décrites en l'[Annexe H : Procédures de changement de couche](#).
- **Salubrité alimentaire** : Les établissements de garde d'enfants et les écoles qui proposent des repas complets sont tenus de respecter tous les règlements gouvernementaux en matière d'alimentation. On recommande que les lieux qui proposent des menus et des services alimentaires limités appliquent des procédures de manipulation sécuritaire des aliments et fixent des normes de pratiques exemplaires, comme l'indique l'[Annexe I : Manipulation sécuritaire des aliments](#).
- **Manipulation des animaux de compagnie et autres** : Les membres du personnel doivent respecter les procédures appropriées lorsqu'ils apportent des animaux au sein de l'établissement de garde d'enfants ou de l'école. De nombreux animaux peuvent être porteurs, dans leurs intestins, sur leur corps ou dans leurs excréments, de maladies infectieuses qui peuvent se transmettre à l'homme.